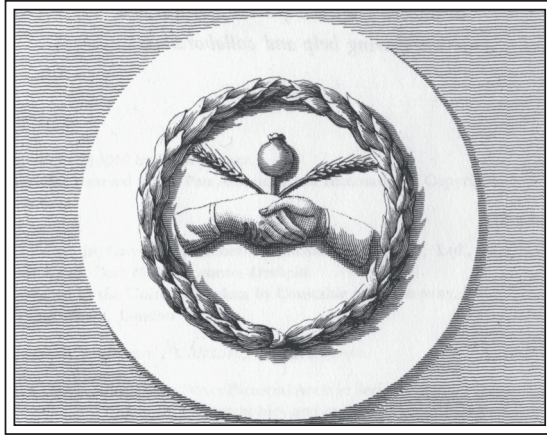


Les Cahiers de la Franc-maçonnerie



N° 2 : COMMENT ENTRER EN FRANC-MAÇONNERIE ?

Par le « Collectif des cahiers »

Avertissement

Les cahiers de la Franc-maçonnerie, sont écrits par des francs-maçons qui ne s'expriment pas au nom d'une obédience maçonnique quelle qu'elle soit. Ces publications sont à caractère informatif, et les auteurs, bien que membre chacun d'une obédience particulière restent anonymes car ils s'expriment dans ces textes, non pas au nom d'une organisation maçonnique, mais à celui de l'ordre maçonnique en général. Au nom de ce que tous les maçons, quelle que soit l'organisation maçonnique à laquelle ils appartiennent, se reconnaissent individuellement en commun. L'exercice est difficile, en ce sens qu'il exige des auteurs qu'ils s'éloignent de leurs opinions personnels pour privilégier la description des convergences et des différences entre les diverses organisations maçonniques sans pour autant les réduire à leurs particularismes. Ils sont auteurs de plusieurs ouvrages sur la Franc Maçonnerie et c'est en s'appuyant tout autant sur leurs recherches que sur leur expériences personnelles, qu'ils rédigent ces cahiers destinés à informer tant le maçon que le profane.

SOURCE DE L'ILLUSTRATION

« UNION, FERTILITÉ, PROSPÉRITÉ » (ASIE MINEURE), J. BRIANTS ANALYSE DE LA MYTHOLOGIE ANCIENNE (LONDRES 1807) – SOURCE : ERNST LEHNER *SYMBOLS SIGNS & SIGNETS*, DOVER PUBLICATION, INC NEW-YORK 1969.



Tous droits réservés. Toute reproduction, même partielle, de cet ouvrage est interdite. Une copie ou toute reproduction par quelque moyen que ce soit constitue une contrefaçon passible des peines prévues par la loi du 11 mars 1957 et la loi du 3 juillet 1985 sur la protection des droits d'auteur.

© ÉDITIONS OXUS, 2011

UNE MARQUE DU GROUPE ÉDITORIAL PIKTOS,
Z.I. DE BOGUES, RUE GUTENBERG - 31750 ESCALQUENS
BUREAU PARISIEN : 6, RUE RÉGIS - 75006 PARIS

www.piktos.fr

IMPRIMÉ EN FRANCE
I.S.B.N. : 978-2-84898-141-3

Je voudrais devenir franc-maçon



Tout franc-maçon vous le dira, il est plus facile de quitter la Franc-maçonnerie que d'y entrer. Cependant, le terme Franc-maçonnerie est une « étiquette » qui désigne des réalités bien différentes les unes des autres. On ne peut adhérer à la Franc-maçonnerie, parce qu'aucune organisation ne porte ce nom. On adhère à une loge maçonnique, qui la plupart du temps est elle-même membre d'une obédience maçonnique. On y adhère si on est accepté.

— SUIS-JE ACCEPTABLE ?

✿ UN CANDIDAT FRANC-MAÇON DOIT ÊTRE LIBRE ET DE BONNES MŒURS

Libre, dans nos pays occidentaux aujourd'hui, cela signifie être majeur et responsable.

De bonnes mœurs, cela implique au minimum de pouvoir présenter un casier judiciaire acceptable (voir le chapitre suivant).

Si vous ne remplissez pas ces deux conditions, il est inutile d'entreprendre quelque démarche que ce soit.

Si ces deux conditions sont remplies, des entretiens, appelés « enquêtes », serviront, parmi bien d'autres choses, à évaluer votre « degré de liberté ». En ce domaine, certaines loges seront plus exigeantes que d'autres. Elles évalueront aussi la « pureté de vos mœurs » et là aussi l'évaluation est

soumise à des critères qui peuvent varier. Vous pouvez fort bien être admissible pour une loge du Grand Orient de France se réunissant à Paris et ne pas l'être pour une autre qui se réunit en province ou à l'étranger. C'est la loge à laquelle vous présentez votre candidature, et elle seule, qui, une fois les critères minimums remplis, juge si vous satisfaites ses exigences particulières en matière de liberté et de mœurs...

— LA VOIE CLASSIQUE : LA PLUS SÛRE OU PLUTÔT LA MOINS ALÉATOIRE

Une loge accepte un nouveau membre par cooptation. Il en résulte que le candidat franc-maçon a normalement parmi ses amis ou connaissances un membre de cette loge. Ce dernier, ayant estimé qu'il pourrait « faire un bon franc-maçon » lui propose de poser sa candidature. **Il ne lui propose rien de plus car son pouvoir ne va pas au-delà.** Si cette proposition séduit le candidat éventuel, le maçon, qui sera en Maçonnerie son parrain, lui propose alors d'écrire une lettre de candidature adressée au président de la loge. Fin de la première phase.

Le candidat n'a plus qu'à attendre. On lui répondra au bout d'un certain temps. Ce « certain temps » pouvant durer quelques jours ou quelques mois suivant les cas. Tout dépend de l'importance que la loge ou l'obédience accorde à une vertu que l'on appelle « patience » et à une autre connue sous le nom de « suite dans les idées ». Une obédience française il y a quelques années interdisait à une loge de répondre à une lettre de candidature avant trois mois. Certains présumés candidats, quand ils recevaient une réponse, avaient changé d'idée. En général, les frères de la loge se réjouissaient de ce que

la candidature de cette « girouette » ne soit pas allée plus loin, car entrer en Maçonnerie est **un engagement qui exige patience et constance.**

Une fois passée cette épreuve de la patience, qui peut durer plus ou moins longtemps, commencent véritablement les démarches qui mèneront à l'acceptation, à l'ajournement ou au rejet définitif de la candidature.

Mais, évidemment, tout le monde n'a pas un ami franc-maçon ou franc-maçonne, et encore moins un qui lui propose de parrainer sa candidature. D'ailleurs, pour un franc-maçon, proposer une candidature est une lourde responsabilité qu'il ne prend en général qu'avec prudence. Dans certaines loges, le parrain était tenu pour responsable des engagements financiers pris par son filleul ; si celui-ci ne les respectait pas, il devait payer pour lui (c'est peut-être toujours le cas dans certains endroits). Cette responsabilité financière n'était pas néanmoins la plus lourde responsabilité du parrain.

— LA VOIE DE SUBSTITUTION : CELLE DU CANDIDAT LIBRE

Si personne ne vous a proposé de vous parrainer, il vous reste la solution d'écrire au secrétariat d'une obédience en précisant votre lieu de résidence, vos « soirées disponibles » (jour de semaine) et bien entendu vos motivations. Le secrétariat de l'obédience transmettra immédiatement votre candidature à la loge la plus proche de votre domicile, qui se réunit l'un des soirs où vous êtes disponible, à condition bien entendu qu'il y en ait une... À Paris, à Lyon ou à Marseille, c'est presque toujours le cas ; à Trois-Maisons (18 km de la boulangerie la plus proche) [toute ressemblance avec une

commune ou un lieu-dit existant serait purement fortuite], le secrétariat aura plus de mal à trouver « chaussure à votre pied ». Donc, à moins que vous ne teniez à ce que de longues réunions (appelées « tenues de loge ») soient précédées et suivies d'un long trajet en voiture, il est de votre intérêt de vous adresser à une obédience connue pour son grand nombre d'adhérents et sa bonne implantation en province... Après commencera l'épreuve de la patience (voir ci-dessus).

— AVANTAGES ET INCONVÉNIENTS DES DEUX VOIES

La seconde voie, bien que plus aléatoire, présente pour les habitants des grandes métropoles un grand avantage, celui du choix. Elle permet en effet au candidat de choisir entre une obédience masculine ou féminine (suivant le cas) et une obédience mixte. Par ailleurs, s'il a des choix philosophiques ou spirituels précis, elle lui permet de choisir son rite, alors qu'en principe, sauf exception, le candidat qui passe par la première voie n'a d'autre choix que d'accepter ou refuser de poser sa candidature auprès d'une loge dont il ignore tout. Il existe des obédiences masculines, féminines, mixtes, et même des obédiences qui gèrent les trois types de loge. De même, il existe des obédiences qui pratiquent de nombreux rites et d'autres qui réunissent des loges pratiquant un seul rite. Cette situation permet de se faire une idée (probablement fausse) de l'endroit où l'on va peut-être mettre les pieds. Les provinciaux doivent savoir qu'en dehors des grandes obédiences, il existe (pas partout) un certain nombre d'obédiences régionales. C'est un choix possible, mais c'est un choix à risque. Ce sont souvent de très petites

organisations à durée de vie éphémère qui ne sont pas toujours reconnues par les grandes obédiences. Aucune loi en effet ne vous interdit de déposer demain, à la préfecture la plus proche, les statuts du Grand Orient (ou de la Grande Loge Universelle) de Trois-Maisons et de créer le site web de l'obédience, même si vous n'êtes pas franc-maçon. Il en résulte que s'il peut exister des obédiences régionales sérieuses, elles peuvent aussi être n'importe quoi, y compris une organisation sectaire ou pire... Un maçon expérimenté peut s'informer, un candidat à l'initiation n'en a pas les moyens.

— À QUOI S'ENGAGE-T-ON MATÉRIELLEMENT ?

Le premier engagement est de payer une cotisation annuelle. Cette cotisation se divise dans une loge adhérente à une obédience en deux parties : la cotisation due à l'obédience et la cotisation due à la loge. Il est nécessaire que lors du premier entretien qui suivra la réponse à votre lettre de candidature, vous vous informiez avec précision du montant de ces cotisations (en général vous n'aurez pas besoin de poser la question). En France, la cotisation à l'obédience est en général d'un montant raisonnable. La cotisation due à la loge elle-même est très variable suivant le coût de location des locaux qu'elle utilise, la composition sociale de la loge et son mode de vie. Depuis quelques années, en France, les obédiences exigent que les locaux soient « aux normes » pour recevoir du public. Auparavant, certaines loges se réunissaient dans un local prêté gracieusement par un membre de la loge, il en résulte que la cotisation due à la loge était en général très faible. À l'autre extrémité (si l'on peut s'exprimer ainsi), il existe des loges qui louent